

p.B.15.81.Iran.9. - WW/lm

Berne, le 6 juillet 1971

Pour la séance du Conseil fédéral
du 7 juillet 1971

Distribuée

Note du Service du protocole
au Chef du Département politique

2500e anniversaire de
l'Empire d'Iran

Les autorités iraniennes célébreront le 2500e anniversaire de l'Empire d'Iran par des manifestations qui auront lieu à Chiraz et à Persépolis du 14 au 16 octobre prochain et auxquelles sont invités les Chefs d'Etat étrangers.

Notre ambassade à Téhéran nous a fait savoir que le gouvernement iranien insiste pour qu'un membre du Conseil fédéral accepte l'invitation.

Deux motifs principaux sont avancés. D'une part, ce serait dans l'intérêt de nos relations avec l'Iran et, d'autre part, la plupart des Chefs d'Etat étrangers (à part beaucoup de Souverains, les Présidents Nixon, Podgorny, Heinemann, Jonas) auraient donné leur adhésion. En ce qui concerne le deuxième argument, nous avons établi que seule la participation de M. Jonas, Président de la République d'Autriche, était sûre.

Trois solutions nous paraissent possibles:

- Désignation d'un Conseiller fédéral en charge. (Le Président de la Confédération est exclu selon notre pratique constante.) Le geste serait apprécié par les autorités iraniennes. Toutefois, sur le plan interne, nous risquons de prêter le flanc à



la critique. Le faste des manifestations, l'argent dépensé, l'impopularité du Chah peuvent susciter des réactions déplaisantes. Dans une lettre adressée à M. l'Ambassadeur Keller par "Terre des hommes" en faveur des enfants du Pakistan oriental réfugiés en Inde, il est déjà fait allusion à la célébration du 2500e anniversaire de l'Empire d'Iran dans les termes suivants: "Si ce monarque peut organiser un tel accueil pour une telle cause et de tels gens, je ne doute pas que notre Gouvernement et notre peuple ne puissent en faire pour le moins autant en faveur des enfants martyrs."

- Désignation d'un ancien Conseiller fédéral (par exemple M. Wahlen). Les autorités iraniennes, sondées à ce sujet, auraient réagi plutôt négativement. Un ancien membre de gouvernement serait moins bien traité protocolairement. Des critiques dans notre pays ne sont pas non plus à exclure.
- Désignation de notre ambassadeur sur place en mission spéciale. Ce geste serait probablement considéré comme insuffisant de la part des autorités iraniennes. L'avantage serait que, sur le plan interne, nous éliminerions les critiques.

Nous pencherions en faveur de la seconde solution. Toutefois, nous devrions obtenir des assurances du gouvernement iranien en ce qui concerne le traitement. Il faudrait le convaincre que, pour nous, il s'agit d'un geste de valeur qui correspond à nos usages.

